



COMPTE RENDU du Comité d'Entreprise du 22 FEVRIER 2018

Flotte et charges vives Summer 2018

Le nombre de charges vives annoncé est de 57 charges à l'été 2018, avec une réduction de charges plus significative sur ATR et CRJ. Nous ne pouvons que regretter la perte constante de charges, au fil des programmes. La Direction nous annonce une prévision de 61 charges à la saison hiver 18/19, mais nous en doutons fortement. 7 affrètements sont prévus.

L'indicateur de performance opérationnelle est en berne!

Le taux d'absentéisme est supérieur de 30 à 40%, en comparaison des années précédentes! Nous interpellons la Direction sur les causes de ces arrêts de travail, qui a du mal à reconnaître que la dégradation des conditions de travail est en grande partie de sa responsabilité.

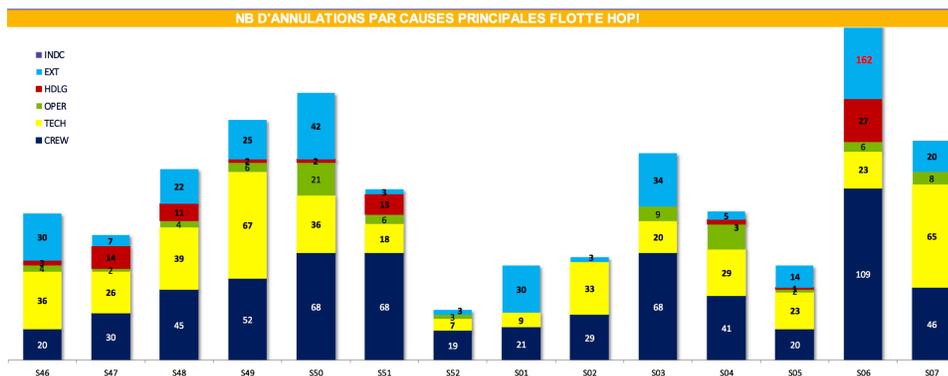
Le secteur EMB à CDG présente un taux d'absentéisme plus important, qui s'explique par des rotations et des plannings très lourds.

La capacité de recrutement PNT est à son maximum, indique la Direction.

Un recrutement PNC en CDD est en cours, afin d'alimenter un vivier, mais la DPNC n'annonce pas de titularisation à venir au 1^{er} semestre.

Les causes d'annulation des vols sont internes, en grande partie. 5000 pax en ont malheureusement fait les frais, sur les 4 derniers mois.

REPARTITION DES ANNULATIONS PAR CAUSES **HOP!**



La mauvaise gestion de la maintenance est un facteur important de la dégradation de l'exploitation.

Les mécaniciens alertent la Direction sur les gros problèmes rencontrés à Lyon, ce qu'elle reconnaît, mais aussi sur les autres bases.

La flotte est vieillissante, ce qui explique aussi les indisponibilités des appareils. Un grand pic d'irrégularité a été constaté pendant la semaine 06, causé par la neige et toujours par la tension effective PNT.

En terme de ponctualité, HOP! est pourtant encore bien placée, comparativement aux autres compagnies.

La stabilité planning est très en dessous de l'objectif, avec un taux variant autour de 80%.

Nous rappelons à la Direction les tensions qui existent entre les PN et les agents de Régulation, au sujet des attributions de primes et de l'interprétation de la nouvelle convention.

Nous rappelons également que la réception d'un sms ne vaut pas pour l'acceptation du changement de planning.

Le bilan des PDV

442 salariés ont été reçus en entretien afin d'établir un état des lieux des projets personnels (1373 entretiens au total)

42% REGIONAL

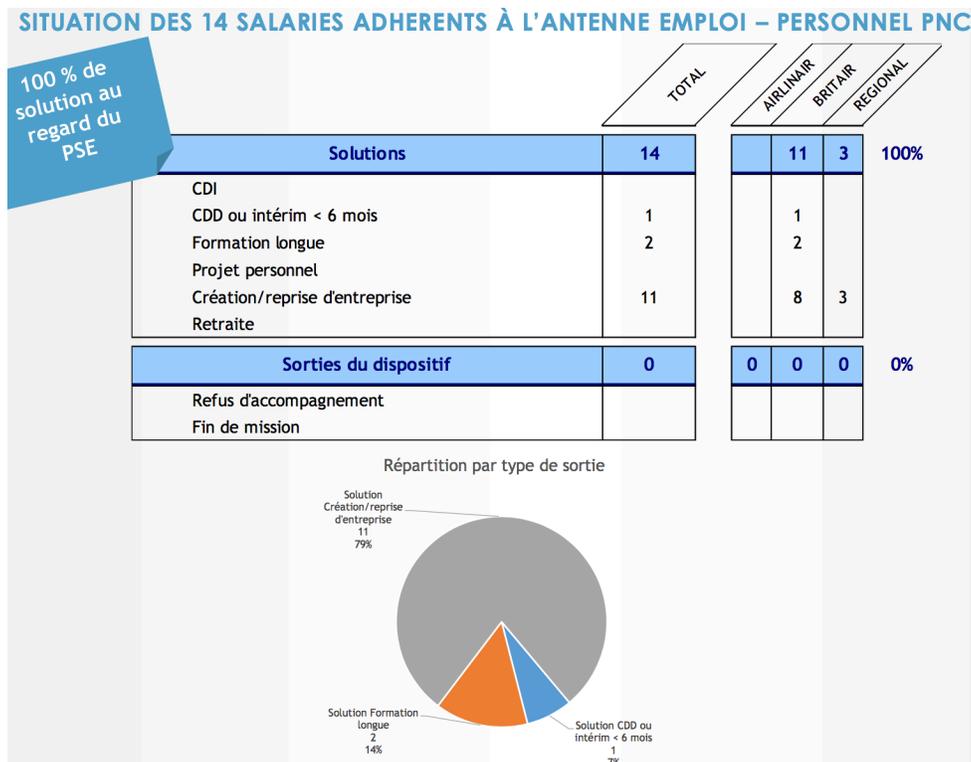
33% BRITAIR

25% AIRLINAIR

116 dossiers ont été présentés en commission :

70 PS, 32 PNT et 14 PNC (11 chez BRITAIR et 3 chez REGIONAL)

Ces départs PNC ont abouti à 11 créations d'entreprises ,2 formations longues (sophrologie et CAP cuisine) et 1 contrat en CDD.



La multi-qualifications et la mobilité, c'est parti !

La fusion va prendre concrètement forme, dès mars 2018, avec l'intégration de 9 CDD sur CRJ (5 à LYS et 4 à ORY) et en mars 23 HST passeront d'ORY à CDG. 5 HST Embraer (bases CDG) partiront à Lyon sur CRJ et 10 CC ORY pourraient partir vers CDG en milieu d'année.

La mobilité devrait résoudre quelques tensions d'effectif (a CDG et Lyon) mais nous savons également que cette période sera plus compliquée pour certains PNC.

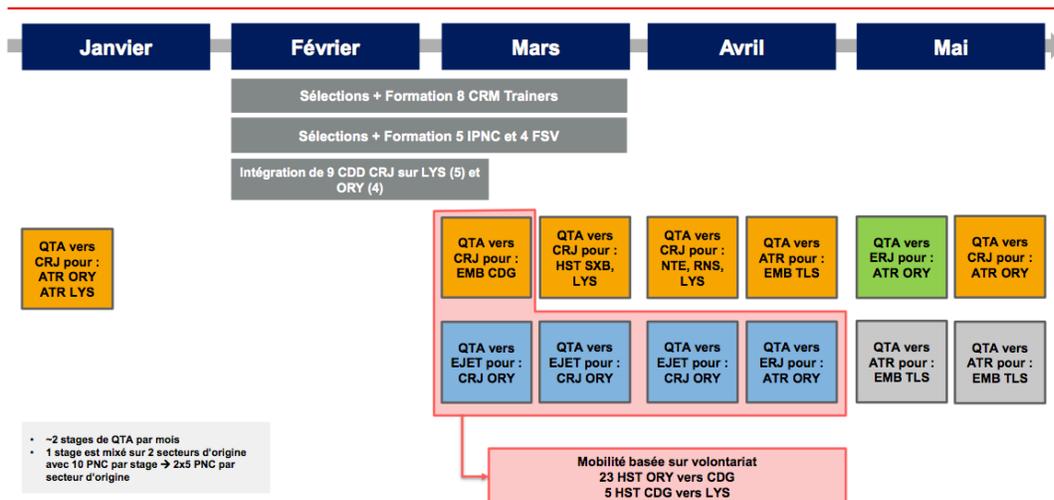
Les PNC multi-qualifiés ne pourront pas changer de machine au cours de la même journée.

Pour la nouvelle qualification, 2 jours de formation sol sont prévus (1 jour avec 6h de CRM et 45 min de manipulation porte et 1 jour avec cours spécifique nouvelle machine)

4 étapes d'AEL et 2 étapes en CEL seront effectuées, suivis d'au moins 8 étapes de consolidation sur cette nouvelle machine.

Les postes de 5 instructeurs et 4 formateurs sont ouverts à sélection jusqu'à mi-mars.

Plan de déploiement de la Multi-Qualification jusqu'à mai 2018



JOON : 7 candidats PNC se sont présentés sur 10 candidatures possibles.

Départs AF : bien que la Direction ait affirmé le contraire avant leur départ, les PNC HOP ! partis chez AIR FRANCE n'ont pu conserver leur ancienneté GP (comptant pour la retraite), ils ont juste bénéficié d'un maintien de GP. La Direction s'est défendue par cet argument : « ce n'est pas une pratique de la maison mère qui refuse de créer un précédent juridique. » Les PNC qui partiraient en ayant peu de chance de totaliser les 10 ans d'ancienneté GP chez AF nécessaire pour la retraite, pourraient bénéficier d'une exception, d'après la DPNC.

Annonce d'une réorganisation du service paie sur les 3 sites....

Le service paie, dirigé par Gabrielle Tritar, Directrice et H.Warr, responsable de coordination du pôle, sera réorganisé.

Le service paie sera recentré sur NANTES pour le personnel sol, à RUNGIS pour les PNT et à MORLAIX pour les PNC, ce qui permettra, selon la Direction, d'optimiser les temps de traitement et de trouver le bon interlocuteur!

Notons que le redimensionnement des effectifs paie n'est pas encore terminé. Nous espérons surtout que l'ensemble des problèmes de paie seront résolus au plus tôt.

Hors CE, nous avons obtenu confirmation que les montées terrain province seront bien versées sur la paie de février 2018. En revanche, la Direction nous a informés qu'elle fait son possible pour que les montées terrain à Orly (à compter d'octobre 17) soient régularisées au plus tôt (au plus tard fin avril).

Nous restons à votre écoute et disposition,

Vos représentants SNPNC FO au CE

Noémie Lellouche, Christelle Pagonakis et Olivier Chérifi